

Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil

625, rue Chicoine, bur. 300, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 9J3 Téléphone: 450-455-6651 - Fax: 450-455-0083 - courriel: serve@videotron.ca

L'INFORMEL

Volume 16 no **3** 18 mars 2008

Éditorial.....par Dominique Caza

Bon printemps à toutes et tous.

Nous voilà arrivés à ce que l'on appelle le dernier « strech » de l'année scolaire.

Le temps file si vite...

Déjà, on entend parler de l'organisation de la prochaine année, tant à la commission scolaire que dans les écoles.

Je vous souhaite que le soleil printanier soit aussi présent que la neige cet hiver afin de vous procurer l'énergie nécessaire pour effectuer le chemin à parcourir d'ici le 30 juin.

Dominique

Par Joël Péloquin

Sans doute pour s'attirer les faveurs d'une certaine partie l'électorat, M. Obama promet de rouvrir le traité de L.A.L.E.N.A... Puis se retourne admet aux autorités politiques canadiennes qu'il n'en est rien.

De la part d'un obscur politicien trouverait le procédé mais d'un éventuel douteux: Président des États-Unis, c'est gros, énorme, hyper méga.

A lire à l'intérieur

- Réseau des	3 jeunes	2-3
- Rappels cor	nmunauté WEB et CSST	4
- Nouvelles EVB		5
- Éditorial :	Le privé ne réduit pas	
	l'attente au public	6

RÉSEAU DES JEUNES



Bonjour à toutes et tous.

J'ai participé à mon deuxième réseau de l'année, nous avons travaillé sur deux principaux thèmes :

- ➤ La conciliation famille-travail-militantisme;
- Être jeune militant syndical en 2008.

Il faut rappeler que le comité Jeunes CSQ a été créé en 1992 afin de répondre aux nouvelles problématiques des employés précaires. Avant ces années, la stabilité d'emploi, l'obtention d'un poste et les politiques d'insertion professionnelle faisaient partie du monde des nouveaux employés dans le domaine de l'éducation. Par contre, depuis une quinzaine d'années, il y a eu de grands changements : on investit peu dans les programmes d'insertion professionnelle¹, la précarité d'emploi est omniprésente², la multiplication des lieux de travail, la tâche est de plus en plus lourde et complexe ce qui explique le peu d'implication des jeunes dans le domaine syndical et dans la vie scolaire en général, puisqu'ils sont déjà à bout de souffle. Cet essoufflement, on le ressent partout dans la société puisque plusieurs autres organisations syndicales utilisent le comité des jeunes CSQ comme inspiration pour la création de leur propre comité.

LE POINT SUR LA CONJONCTURE

Stop! Ne sautez pas ce point, je sais que la politique n'est pas le sujet le plus passionnant, mais je tenterai de vous faire un bref résumé dans le plus simple vocabulaire possible! ³

Si d'un côté le gouvernement québécois cherche à se réconcilier avec la population et à éviter de faire trop de vagues, il n'en demeure pas moins qu'il continue à privilégier l'approche du privé dans le réseau de la santé et des services sociaux et dans la gestion des infrastructures (ponts, routes, écoles). ⁴ La grande difficulté de cette façon de faire est que l'entreprise privée a le droit, évidemment, à la confidentialité de ses dossiers, ce qui ne répondra pas au besoin de transparence par rapport aux investissements des sommes.

Côté éducation, rappelons les priorités du gouvernement en place : renforcer l'apprentissage du français à l'école, la fierté de la langue dans l'espace public et promouvoir la qualité du français parlé et écrit. Ce qu'il a fait : retour des bulletins chiffrés et création d'une politique pour contrer la malbouffe dans les écoles, cette dernière mesure est très pertinente, mais elle ne rejoint pas leurs priorités. Nous sommes bien loin d'une réflexion profonde sur le système d'éducation et d'une volonté réelle de donner aux écoles les moyens et les ressources spécialisées permettant aux élèves d'améliorer leur réussite éducative! Il y a aussi le financement des écoles privées chez lesquelles on observe une augmentation de leur clientèle de 2% par année. On peut donc estimer que dans un peu moins de 10 ans, 50% des écoles de la région de Montréal seront des écoles privées.

¹ À noter, notre commission scolaire, en partenariat avec le syndicat, travaille présentement sur ce dossier.

² Nous sommes un des rares secteurs en expansion.

³ À noter, le tout est tiré de la présentation de Nicole De Sève, conseillère en action sociopolitique (éducation, famille, religion et langue) à la CSQ

⁴ PPP: Partenariats public-privé

CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL

Malgré les discours qui valorisent l'importance des enseignants, le monde du travail reste généralement assez insensible à leur réalité! La précarisation du travail, la surcharge de travail, le stress excessif, la confusion des rôles, les exigences grandissantes des employeurs grugent, jour après jour, l'énergie des enseignants. Parallèlement, on estime avoir moins de temps pour notre famille ou tout simplement pour se ressourcer. L'absentéisme devient une alternative pour trouver du temps! Depuis des années la conciliation famille-travail est au cœur des préoccupations des organismes syndicaux et grâce à eux de grands pas ont été faits : création des centres de la petite enfance (CPE) à contribution parentale réduite; mesures intégrées aux convention collectives reliées directement aux congés parentaux et aux congés pour responsabilités familiales; la réforme sur la loi du travail qui permet d'introduire tout un chapitre sur les absences et les congés pour responsabilités familiales ou parentales; l'introduction d'une banque de 10 journées de congé pour raisons familiales ou parentales; le congé de paternité d'au plus de 5 semaines et l'entrée en vigueur du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). Par contre, on cherche encore de nouvelles mesures, car on voit que les besoins sont encore criants.

ÊTRE JEUNE MILITANT SYNDICAL EN 2008

Monsieur Jean-Noël Grenier a partagé avec nous sa vision de la relève syndicale. Tout d'abord, d'ici quelques années, nous deviendrons la majorité de la société! Si nous utilisions le pouvoir du nombre, nous pourrions avoir une grande force côté revendications. On sent déjà un vent de changement, car la relève devient une des priorités des entreprises, les employeurs sont donc prêts à faire des ajustements, par exemple, la conciliation travailfamille. Nous avons un grand pouvoir entre les mains. Il est primordial que nous participions à la vie syndicale, car sans cela, la majorité ne sera jamais représentée. Nous avons besoin de la machine syndicale pour nos revendications et le syndicat a besoin de nous, car nous serons la majorité. Par contre, il faut faire attention aux « ghettos jeunes », c'est-à-dire qu'il faut créer des alliances entre les différentes générations. Il faut se rappeler que si nos valeurs ne sont pas les mêmes, c'est que le contexte social a changé. Nos parents se réalisaient dans leur emploi, nous, nous avons choisi de nous réaliser dans différents aspects.

Je termine avec deux phrases qui m'ont interpellée :

- « C'est un mouvement politique qui s'offre à nous et il faut le prendre ».
- « Vaut mieux être militant toute notre vie que revendicateur une seule journée ».

À la prochaine,

Isabelle Gariépy Responsable du comité des jeunes





Adhésion à la communauté Web

Une communauté a été créée sur le portail de la commission scolaire afin que vous puissiez consulter des documents comportant des informations syndicales. Celle-ci peut aussi nous permettre d'échanger sur divers sujets. Si vous souhaitez en faire partie, je dois vous y inscrire. Veuillez m'envoyer un courriel à

annielavigne@cstrois-lacs.qc.ca



Accidents de travail et maladies professionnelles Enquête en cours...

Durant l'année scolaire 2007-2008, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) mène une grande enquête afin de recenser les accidents de travail et les maladies professionnelles déclarés par ses membres. Ainsi la CSQ aura un meilleur portrait de la situation et pourra élaborer des outils de prévention. En ce moment, il n'existe pas de telles données statistiques.

Si vous avez eu un accident du travail ou une maladie professionnelle, nous aimerions que vous contactiez le syndicat afin que nous puissions compiler les données se rapportant à celui-ci (ou celle-ci). Si vous avez besoin d'aide lors de votre démarche de réclamation à la CSST, nous pouvons aussi vous aider et vous conseiller.

Saviez-vous que...

Vous devriez inscrire, dans le registre des accidents de travail, des événements qui ont affecté votre santé mentale (troubles de sommeil, anxiété, démotivation, etc.). Voici quelques exemples de situations qui peuvent provoquer de tels symptômes :

- Lettre de plainte d'un parent d'élève
- Rencontre de parents qui se déroule mal
- Menace d'un autre collègue, d'un parent ou d'un élève
- Intimidation
- Harcèlement psychologique
- Note dégradante dans un agenda d'élève

Il important de conserver des écrits de ces événements ainsi il sera plus facile d'avoir gain de cause si vous devez faire une réclamation. En ce moment, la CSST n'accepte que 10% des réclamations concernant la santé mentale.

Si vous avez des questions en ce qui concerne la santé et la sécurité au travail, n'hésitez pas à me téléphoner au (450) 455-6651, je suis au bureau tous les jours 5.

Annie Lavigne Vice-présidente SERV



Nouvelles EVB

Fondation Monique-Fitz-Back

La CSQ a soutenu l'an dernier la création de cette fondation. Elle a grandement besoin de vous pour lui donner les moyens de supporter des projets dans les EVB, de produire du matériel portant sur l'interrelation entre l'environnement, la santé et le cancer et de contribuer fonds de recherche environnement-cancer.

Vous êtes intéressés à les aider, alors participez au Loto Voyages et courez la chance de gagner un des 26 crédits voyage de 4 000 \$.



Comme à chaque année, le Jour de la Terre aura lieu le 22 avril prochain.

La thématique 2008-2009 est :

l'écomunicipalité, êtes-vous un écocitoyen?

Je vous invite à visiter le site du jour de la terre au www.jourdelaterre.org. Vous organisez activités liées l'environnement dans votre école? En les inscrivant au calendrier du Jour de la Terre avant le 30 mars, vous courez la chance de gagner l'un des nombreux prix. Participez en grand nombre.



Courrez la chance de gagner un des 26 crédits voyage de 4 000 \$ pour la destination de votre choix avec la Loto Voyages de la Fondation Monique-Fitz-Back pour l'éducation au développement durable.

La Fondation Monique-Fitz-Back fait la promotion de l'éducation relative à l'environnement dans une perspective de développement durable. De plus, en collaboration avec La Société de recherche sur le cancer, elle finance des projets de recherche scientifique portant sur l'interrelation entre l'environnement et le développement du cancer en milieu de vie, en milieu d'apprentissage et en milieu de travail.

À GAGNER

Du 2 avril 2008 au 25 mars 2009

Un voyage aux deux semaines!

1 chance sur 192 de gagner!

Coût du billet: 130 \$

Possibilité de payer en 26 prélèvements bancaires de 5 \$ ou d'effectuer un seul versement de 130 \$, vous donnant droit à un tirage supplémentaire.



www.fondationMF.ca Inscription / 1 866-688-0430



POUR UN MONDE VIVANT

En collaboration avec

Fier partenaire



La Société de recherche

La Fondation Monique-Fitz-Back a fait appel à la Chaire en Éco-Conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi pour faire le calcul d'émission des gaz à effet de serre pour l'ensemble des voyages. Un programme de plantation d'arbres sera mis en place afin de compenser ces émissions.

Numéro de licence RACJ 4110515 1

ÉDITORIAL

André Noël, La Presse

SANTÉ

Selon deux chercheurs, seuls les plus riches bénéficient de la présence du privé dans le réseau de la santé

Le recours au secteur privé dans le réseau de la santé ne diminue en rien le temps d'attente pour les soins médicaux et chirurgicaux, a affirmer le 11 février dernier l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) en s'appuyant sur de nombreux rapports et études. Sauf pour les plus riches, a ajouté le groupe, situé à Montréal.

Les entreprises privées n'ont simplement pas la capacité de désengorger le système public et de rendre plus accessibles les soins de santé pour la population, ont soutenu les chercheurs, Guillaume Hébert et Jean-François Landry, en citant un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Les assurés d'un rédime privé peuvent en particulier bénéficier de délais plus courts pour la chirurgie élective, constate l'OCDE, organisation qui regroupe surtout les pays développés. Mais rien ne permet de dire que cela réduit du même coup les temps d'attente dans le secteur public, qui est le seul choix possible pour les catégories à faible revenu. »

L'OCDE ajoute que l'accès à l'assurance maladie privée est « souvent inéquitable, du fait surtout que ce sont généralement les catégories à haut revenu qui souscrivent à ce types d'assurances ». Seules les personnes nanties bénéficient de la présence du privé dans le domaine de la santé, ont déclaré MM. Hébert et Landry.

Les deux chercheurs ont étudié les systèmes de santé de plusieurs pays et donné l'exemple de l'Australie, qui a accru la part du privé à la fin des années 80: «Lors de l'instauration de la réforme, les promoteurs du secteur privé affirmaient que les listes d'attente allaient diminuer et que les coûts du système public seraient désormais mieux contrôlés. Pourtant, 15 ans après la réforme, les tendances ne vont pas en ce sens. Les listes d'attente n'ont pas diminué et les coûts du système public ont augmenté. »

Les patients australiens qui ont les moyens vont se faire traiter dans le secteur privé, lequel mobilise plus de médecins. Par conséquent, les mêmes médecins sont moins disponibles pour le secteur public, si bien que les



longues listes d'attente y restent la norme. Pourtant, la diminution du temps d'attente est sans cesse évoquée au Canada pour accroître la part du privé, notent les chercheurs.

C'est pour répondre à ce problème que la Cour suprême a permis un recours, limité, aux polices d'assurance santé privées. Le gouvernement québécois a aussi annoncé vouloir réduire les temps d'attente lorsqu'il a permis le financement privé de certaines opérations et encouragé des opérations chirurgicales dans des cliniques privées comme Rockland MD.

MM. Hébert et Landry s'attendent à ce que Claude Castonguay recommande une participation encore plus importante du privé lorsqu'il remettra son rapport sur le financement du réseau de la santé. M. Castonguay affirme depuis longtemps que le Québec n'a plus les moyens de s'offrir un système de soins de santé universel. Les deux chercheurs contestent cette affirmation et soutiennent que le réseau public de santé n'a pas connu et ne connaîtra pas une explosion des coûts.

Ce sont dans les pays qui accordent la plus grande part au privé que le système de santé coûte le plus cher, ajoutent-ils. Les États-Unis en sont un exemple flagrant, soulignent-ils. Un article paru récemment dans le *New England Journal of Medecine* (NEJM) dénonce d'ailleurs la catastrophe financière que représente le système de santé américain.

«Le formidable échec des États-Unis à juguler les coûts médicaux est avant tout le résultat de la commercialisation envahissante, un phénomène unique en son genre, écrit un chercheur dans le NEJM. Les profits, la facturation, le marketing et les coûts inutiles des bureaucraties privées siphonnent de 400 à 500 milliards de dollars par année.

L'Informel - Vol. 16 - No. 3

Page 6



 Responsable à l'exécutif : Dominique Caza
Collaboration : Annie Lavigne, Céline Durand, Isabelle Gariépy • Éditeur : Éditeur : Joël PéloquinMise en page & impression : Johanne Roy

Page 7

L'Informel – Vol. 16– No. 3